

Adhésion 2024

Adhésion de base : Coût mensuel par salarié :	70 euros 14 euros par salarié
Coordonnées de l'association :	
Association :	
Président :	
Adresse de l'association :	
CP :Ville :	
Tél:	
Courriel:	
souhaite adhérer au Phare du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024 Fait à	
le	Signatura
(c	Signature
Afin de mettre à jour notre fichier 2024, pourriez-vous nous communiquer les coordonnées du ou de la trésorier/trésorière de votre association à qui nous adresserons les factures trimestrielles :	
Prénom et nom :	
Adresse ou courriel pour l'envoi de la facture :	